



PROGRAMME DETAILLÉ « STAGE NOUVEAU BURALISTE » PRÉSENTIEL

TYPE DE STAGE : Règlementation et gestion du commerce

PUBLIC : Futurs gérants ou suppléants

PRE-REQUIS : Nouveaux buralistes gérants et suppléants éligibles à la reprise ou la création d'un débit de tabac aux conditions stipulées par le contrat de gérance avec les douanes (Décret 2025-863 du Code Générale des Douanes)

OBJECTIFS : Connaitre de la règlementation liée à la gestion d'un débit de tabac acquérir les notions de gestion de base d'un commerce

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques, module e-learning, diaporama, questions/réponses menées par des intervenants métiers (buralistes, juristes, fiscalistes), Livret stagiaire, module e-learning option Presse, Diaporama

MOYENS PÉDAGOGIQUES : Évaluation des acquis quizz, mises en situation, exercices, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation des acquis quizz, mises en situation, exercices, questions/réponses

TITRE : Certificat de stage remis à l'apprenant : document réclamé par les services des douanes compétents en région.

CONTEXTE DU PROJET DE FORMATION : Création d'entreprise, reprise d'un fonds de commerce de proximité

DUREE : 20 heures SUR SITE EN PRÉSENTIEL

HORAIRE : **9h30-13h00 et 14h00-17h30 les 2 premiers jours – 3eme et dernier jour 9h30-13h00 et 14h00-16h30**

CONTENU :

1 er jour 9h30-13h00

A. La règlementation relative à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés

14h00-17h30

- B. La règlementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme
- C. Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac

2eme jour 9h30-13h00-14h00 -17h30

D. Les modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes

3eme et dernier jour 9h30-13h00 et 14h00-16h30

E. La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Délais d'accès : après constitution d'un dossier d'inscription complet (Contrat de Gérance Buralistes initié)
- Convention signée, paiement effectué) l'inscription est validée automatiquement par courrier électronique
- Accessibilité pour Tous : C&R Formation renseigne et oriente les Personnes en Situation de Handicap dont les Personnes à Mobilité Réduite conformément au rapport Registre d'accessibilité déposé en Préfecture : référente Handicap contact@crformation.fr
- Accès en présentiel sur site :
 - locaux de Paris : Métro CHARONNE Ligne 9
 - sessions en région : adresse et plan d'accès envoyés à la convocation